

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2011**

Points	Décisions
Info	Le Président informe de la signature par la FFVoile de la Charte contre l'Homophobie dans le sport présentée par le Ministère des Sports
1	<u>Approbation du PV du 04 Mars 2011</u>
Décision 1	Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu du CA du 4 Mars 2011
2	<u>Questions/Réponses aux membres du Bureau Exécutif</u> Pas de questions ou remarques
3	VIE FEDERALE
3-1	<u>Révision du budget 2011</u>
Décision 2	Le CA adopte à l'unanimité le budget 2011 révisé qui s'équilibre en Recettes/Dépenses de fonctionnement à 11 232 K€. Le budget investissement s'élève à 959 K€
3-2	<u>Prix des licences 2012</u>
Info	Le bureau exécutif du 31 Mai 2011 a adopté à l'unanimité le prix des licences 2012, à savoir : Club Adulte : 48,5 € Club Jeune : 24,25 € Temporaire 1 Jour : 10 € Temporaire 4 Jour : 24 € Passeport Voile : 10 € Soit 0,8 % d'augmentation, arrondi et tarif inchangé pour le Passeport Voile Il est en revanche précisé que compte tenu d'un possible changement de compagnie d'assurance suite à une consultation dans le dernier semestre 2011, le prix de la licence pourra être revu en cas de changement de la part assurance.
3-3	<u>Date Assemblée Générale 2011</u>
Décision 3	Sur proposition du Bureau exécutif le Conseil d'Administration décide à l'unanimité que l'Assemblée Générale 2011 se tiendra le samedi 24 mars 2012
3-4	<u>Affiliations</u>
Décision 4	Le CA de la FFVoile se prononce favorablement pour l'affiliation définitive des associations de classe : Laser SB3 dans la catégorie Habitable. L'association Française Catamaran Formule 16, L'association Française des Catamarans AHPC Viper dans la catégorie Voile Légère.
3-5	<u>Point sur les passeports voile</u>
Info	Le CA est informé de la décision du BE de la FFVoile en date du 31 mai 2011 de la suppression de la saisie papier des licences Passeport Voile à compter de 2012, sauf dérogations
3-6	<u>Point d'information sur le e-commerce</u>
Info	Point d'étape au CA
3-7	<u>Dates des prochains Conseil d'Administration et en particulier celles de fin février 2012 afin que l'on puisse dès maintenant caller les plannings d'intervention avec les CAC</u>
Décision 5	Le CA adopte à l'unanimité les dates des prochaines réunions du Conseil

	d'Administration : 19 Novembre 2011 et 24 Février 2012
4	HABITABLE
4-1 Info	<p><u>Compte rendu des Championnats de France Habitable</u> Trois Championnats de France Habitable se sont déroulés durant le week de l'ascension 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Championnat de France Monotypes Habitables - Le Championnat de France Intersérie Course Côtière - Le Championnat de France Intersérie des Croiseurs Légers <p>Au total ces trois Championnats de France ont réuni 1379 licenciés de la FFVoile, 1449 concurrents si on compte les étrangers et 19 ligues.</p> <p>Chpt de France Monotypes Habitables – Grand Prix de l'Ecole Navale – Club Voile Ailée : 15 ligues – 519 licenciés plus 44 étrangers</p> <p>Chpt de France Intersérie Course Côtière – Croisière Bleu - YC Antibes : 12 ligues – 638 licenciés</p> <p>Championnat de France Intersérie des Croiseurs Légers – CDV de l'Aube – Loc d'Orient : 13 Ligues – 222 licenciés plus 31 étrangers</p> <p>Le département Habitable est satisfait de la tenue des ces 3 championnats qui se sont tous les trois déroulés sur le plan sportif d'une manière irréprochable et dans une convivialité partagée.</p>
4-2 Info	<p><u>Soutien apporté à la VELUX 5 OCEAN</u></p> <p>La FFVoile discute avec Sir ROBIN KNOX JOHNSON de l'évolution de la VELUX et dans ce cadre, d'un soutien plus marqué de la FFVoile.</p>
5	DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT
5-1 Décision 6	<p><u>Réflexions sur le schéma de labellisation des clubs et offre produits dans les clubs</u></p> <p>Le Conseil d'Administration adopte le principe du schéma de labellisation des clubs, annexé au présent relevé</p>
5-2 Décision 7	<p><u>Modifications au règlement des labels 2012</u></p> <p>Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les modifications partielles du règlement des labels (annexé au présent relevé) et délègue au bureau exécutif la refonte globale de ce règlement en tenant compte du schéma adopté.</p>
5-3 Info	<p><u>Fiche produit formation sécurité à quai en collaboration avec la FFM</u></p> <p>La FFVoile a engagé un travail en collaboration avec la FFM sur une offre de formation courte à la sécurité (avant d'embarquer) pour les plaisanciers débutants. (fiche produit jointe aux documents et rediffusée en séance). Il s'agit Pour la plaisance, un module de formation commun, à la voile ou au moteur sur les fondamentaux essentiels de la sécurité. Les cours se déroulent en salle ou à quai. Ils sont présentés avec des moyens modernes de formation. La formation dure 3 heures. Cette offre pourrait être testée par les clubs dès cet automne.</p>
5-4 Info	<p><u>Mallette formateurs</u></p> <p>La réforme de la formation des moniteurs a constitué une étape essentielle dans le processus de modernisation des clubs, engagé en 2003 par la FFVoile. Elle doit permettre notamment de relayer les contenus de la démarche rénovée d'enseignement de la voile. Le nouveau dispositif exige un effort de recyclage de l'ensemble des formateurs. Pour alléger le travail des formateurs et leur permettre de se consacrer plus rapidement à l'analyse des situations vécues et à l'échange avec leurs stagiaires, la FFVoile a souhaité les équiper avec un répertoire d'outils pratiques pour la mise en œuvre des formations suivant des modalités de travail conformes à la démarche d'enseignement de la FFVoile et au dispositif de formation du moniteur.</p> <p>La mallette comprend de nombreux outils et documents thématiques, des Fiches TP sur</p>

	<p>les thèmes Sécuriser/Animer/ Enseigner, des flashcards sur la technique, des cartes de jeu pour animer les TP proposés...des journées de formation à son utilisation sont programmées dans les ligues.</p> <p>A compter du printemps 2011, la mallette sera utilisée dans le cadre des formations régionales organisées par les ligues. Elle est vendue aux ligues à un tarif très attractif de 40 € TTC. Cette mallette est le fruit d'un important travail piloté par la fédération et réalisé en collaboration avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques. Elle doit beaucoup à l'engagement d'un certain nombre d'acteurs des ligues et des clubs qui se sont associés aux travaux, en particulier à l'occasion du forum national des formateurs.</p>
5-5 Info	<p><u>Projet guide de mer</u></p> <p>Comme déjà présenté lors du dernier CA, une association nationale des "Guides de Mer" pourrait être créée dans la suite des projets portés par le Grenelle de la Mer. Les projets de statuts de cette association sont en cours de rédaction. Il s'agit de labelliser des cadres diplômés susceptibles d'offrir des services et formations aux plaisanciers. Actuellement, cette offre n'est pas visible sur le terrain et il est nécessaire de mieux la promouvoir.</p> <p>Pour éviter que ce label ne rentre en concurrence avec des professions réglementées, la FFVoile souhaite que ce label ou cette reconnaissance de « guide de mer » soit réservé aux professionnels du secteur titulaires de diplômes du Ministère des Sports, de l'Education Nationale, et Enseignement supérieur (diplôme enseignement ou de marine Marchande) avec des compétences complémentaires en environnement maritime et une culture maritime. (décision du CA de décembre 2010)</p> <p>La FFVoile a confirmé au conseil supérieur de la navigation de plaisance son souhait d'être membre fondateur de cette association nationale des guides de mer.</p> <p>Pour la FFVoile, cette association devrait, sous l'égide du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance, regrouper les principales fédérations concernées comme : la Fédération Française de Voile, la Fédération des Industries Nautiques, la Fédération Française des Ports de Plaisance, la Fédération Française de Motonautisme et la Fédération Française des Sports Sous-marins.</p>
6	MISSION FORMATION
6-1	<u>Actualisation du règlement des diplômes de la FFVoile / annexe 4/H, articles 1/H & 3/H pour décision.</u>
Décision 8	<p>Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les modifications du Annexe 4.H (habilitation)</p> <p>Cahier des charges d'habilitation des centres de formations et des formateurs.</p> <p>L'actualisation est annexée au présent relevé</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile</u></i></p>
6-2	<u>Information relative au bilan pédagogique et financier de formation professionnelle</u>
Décision 9	<p>Le Conseil d'administration de la FFVoile réuni le 18 juin 2011, est informé du bilan pédagogique et financier 2010 de l'organisme de formation professionnelle FFVoile valide par le Bureau exécutif FFVoile du 17 juin 2011. Ce bilan présente pour la première fois un solde positif dû aux règles particulières en 2010 de financement des actions par les OPCA, concomitamment à une recherche de réduction des coûts, en particulier dans le domaine du recours à des intervenants extérieurs</p>
7	DEPARTEMENT VOILE LEGERE
7-1	<u>Championnat de France</u>
7-1-1	<i>Définition des quotas de Ligue pour la participation aux Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère 2012</i>
Décision 10	<p>Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité les modalités de sélection des coureurs et attribution des places pour les Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère en 2012 ci-après.</p> <p>Championnats de France Minimes (hors Flotte Collective) et Espoirs Glisse, Solitaire Equipage et Extrême Glisse :</p>

Pour chaque Ligue, le calcul des quotas sera de **90%** des places acquises sur la participation au championnat de France de l'année n – 1, **arrondi à l'entier supérieur**.

Rappel :

Pour toutes les **séries Minimales**, **1 quota** est ajouté aux Ligues n'ayant pas eu de participation l'année n-1 (autre que Tyka Fille),

Pour les séries **Tyka Fille, SL16 et 29er**, **1 quota** est ajouté à chaque Ligue. Les Ligues ayant participé sur ces séries année n-1 seront ainsi dotées d'un quota supplémentaire.

Championnats de France Minimales sur Flotte Collective

Pratique Solitaire :

Attribution des quotas de Ligue et invitations : identiques à 2011

Rappel :

Première phase : Pour chaque Ligue, il sera attribué un quota de sélectionnés identique pour toutes les ligues et égal à un garçon et une fille.

Deuxième phase : Chaque ligue pourra bénéficier de places d'invitation supplémentaires « Dynamique » de Ligue. Pour cela, chaque Ligue devra fournir le Classement général de ses épreuves de sélection. En fonction du nombre total de coureurs ayant participé au minimum à 2 épreuves, la ligue se verra attribuer des invitations supplémentaires suivant le tableau ci-dessous.

	Filles	Garçons
Moins de 15 coureurs (garçons et filles)	Pas de place supplémentaire	
De 15 à 45	1	2
De 46 à 75	2	4
De 76 à 105	3	6
Plus de 105	4	8

Pratique Double :

Attribution des invitations : identiques à 2011

Rappel :

Demande d'invitation : La sélection à ce Championnat se fera uniquement sur invitation. Afin de les obtenir, chaque Ligue devra en faire la demande en fournissant une liste d'équipages classés dans l'ordre de la sélection de Ligue.

Admissibilités relatives aux cas particuliers de coureurs déjà sélectionnés sur le Championnat de France Minimales 2011 :

Tous coureurs minimales sélectionnés en solitaire ou en équipage par sa Ligue à un Championnat de France Minimales 2012 quelque soit le support (hors L'Equipe, lire ci-après les limitations) et sélectionnés par sa Ligue en équipages constitués pour ce championnat sur Flotte Collective peuvent être invités (admissibilité).

Les équipages constitués sélectionnés au Championnat de France Minimales L'Equipe 2012 ne pourront pas être invités (non admissibilité). Par contre, un membre de ces équipages associé dans un équipage à un coureur d'un autre support et sélectionné par sa Ligue pour ce championnat sur Flotte Collective peut être invité (admissibilité).

Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile

7-1-2

Echéancier pour les sélections et invitations aux Championnats de France Minimales, Minimales Flotte Collective, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Extrême Glisse 2012

Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité l'échéancier pour les sélections et invitations aux Championnats de France Minimales, Minimales Flotte Collective, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Extrême Glisse 2012 suivant :

Décision 11	Intitulé	2012
	Règlement de sélections de ligues	
	Adressé par le Département Voile Légère	Octobre 2011
	Retour des Règlements de Ligues	Fin novembre 2011
	Mise en ligne des Règlements de Ligues	Début janvier 2012
	Minimes – Minimes Flotte Collective – Espoirs Glisse – Espoirs Solitaire et Equipage – Espoirs Extrême Glisse	
	Période de sélections	1^{er} février 2012 au 3 juin 2012
	Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	Lundi 4 juin 2012
	Mise en ligne des listes des sélectionnés	Lundi 11 juin 2012
	Transmission des invitations par les Ligues	Mercredi 13 juin 2012
	Commission Invitations	Mardi 19 et Mercredi 20 juin 2012
	Mise en ligne des invitations	Jeudi 21 juin 2012
	<i><u>Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile</u></i>	
7-1-3	<i>Date et attribution des Championnats de France en 2012</i>	
Décision 12	Le Conseil d'Administration entérine pour 2012 les dates des manifestations suivantes :	
	Championnat de France Voile Radiocommandée Classe 1m du 4 au 8 mai Championnat de France Voile Radiocommandée Classe M du 16 au 20 mai Championnat de France Voile Légère du 17 au 20 mai Championnat de France Minimes Solitaire, Equipage, Glisse du 7 au 12 juillet Championnat de France Espoirs Glisse du 7 au 13 juillet Championnat de France Minimes sur Flotte Collective du 22 au 27 juillet Open de France du 30 juillet au 4 août Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage du 25 au 31 août Championnat de France Espoirs Extrême Glisse du 25 au 31 août	
	Et pour 2012 les attributions suivantes : Le Championnat de France de Voile Espoirs Solitaire Equipage à la Ligue de Voile Haute Normandie Le Championnat de France de Voile Radiocommandée Classe 1m au Sports Nautiques Sablais Le Championnat de France de Voile Radiocommandée Classe M à la Société des Régates de Brest	
	<i><u>Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile</u></i>	
7-1-4	<i>Championnat de France de Voile Minimes sur Flotte Collective - « Mode d'emploi » à partir de 2011</i>	
Décision 13	Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le « Mode d'Emploi » des sélections pour le Championnat de France de Voile Minimes Dériveur Solitaire sur Flotte Collective et le Championnat de France de Voile Minimes Dériveur Double sur Flotte Collective. Le mode d'emploi est annexé au présent relevé	
7-2	<u>Règlement de sélection au Championnat du Monde RSX Jeunes 8.5 2011</u>	
Décision 14	Le Conseil d'Administration entérine le règlement de sélection au Championnat du Monde Jeunes RSX 8.5 à Cagliari (Italie) du 22 au 28 octobre 2011 en remplacement de celui concernant le Championnat d'Europe Jeunes RSX 8.5. Le règlement est annexé au présent relevé de décisions	
	<i><u>Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile</u></i>	

<p>7-3 Info</p>	<p><u>Schéma directeur : Parcours Sportif Jeunes</u> Le Conseil d'Administration prend connaissance du nouveau schéma directeur du parcours sportif jeunes annexé au présent relevé.</p>
<p>7-4 Info</p>	<p><u>Compte rendu des Championnats de France</u> Le Conseil d'Administration prend connaissance du compte rendu des championnats de France annexé au présent relevé.</p>
<p>7-5 Décision 15</p>	<p><u>Création de l'équipe de France de Fun Board et modalités de sélection</u> Le Conseil d'Administration se prononce favorablement pour la création d'une Equipe de France de Funboard et approuve les modalités de sélection suivantes :</p> <p>La sélection est arrêtée par un comité de sélection composé par :</p> <p>Le Vice-président de la FFVoile en charge de la voile légère, Le Directeur Technique National de la FFVoile, Le Cadre Technique National en charge du Funboard</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Publié électroniquement le 24 juin sur le site Internet de la FFVoile</u></i></p>
<p>8</p>	<p>EPREUVES INTERNATIONALES</p>
<p>8-1</p>	<p><u>Epreuves internationales 2012/2013</u> Le Conseil d'Administration prend acte du désistement des Croco de l'Elorn pour le Championnat du Monde de Formula Windsurfing à Brest Championnat du Monde des Vauriens à la SR Douarnenez du 14 au 21 Juillet 2012 Championnat du Monde Classe M au CN Ploëmel du 14 au 21 Octobre 2012 Championnat du Monde des Stars au COYC Hyères en 3 au 13 Mai 2012 Délégation au BE pour attribution du Championnat du Monde Tempest Championnat du Monde Universitaire Match Racing Femmes à FFSU Valoris- Golfe Juan 3 au 8 Septembre 2012 Championnats du Monde 470 Masculin/Féminin à la SR La Rochelle du 31 juillet au 11 août 2013 Championnats du Monde 470 Jeune Masculin/Féminin à la SR La Rochelle du 27 juillet au 03 août 2013 Coupe des Masters à la SR La Rochelle du 28 juillet au 03 août 2013 50ème anniversaire des 470 à la SR La Rochelle du 3 au 4 Août 2013</p>
<p>9</p>	<p>HAUT NIVEAU</p>
<p>9-1 Info</p>	<p><u>Point équipe de France Olympique</u> L'Equipe de France de voile olympique après avoir obtenu 7 podiums à la Semaine Olympique de Hyères, obtient 3 podiums à Sail for Gold. Le titre en 470 pour Pierre Le Boucher et Vincent Garos. La médaille d'argent en 49ft pour S Christidis (associé à un danois) La médaille de bronze en 470 femmes pour Camille Lecointre et Mathilde Géron.</p>